

DROIT DU TRAVAIL COMPARÉ DANS LES PAYS ANGLLO-SAXONS (HORS EUROPE)



ÉTATS-UNIS, CANADA, AUSTRALIE

1 jour

PROGRAMME DE LA FORMATION

NATURE DU CONTRAT

- › Formalités d'embauche
- › Contrat à Durée Déterminée (CDD), Contrat à Durée Indéterminée (CDI)
- › Forme du contrat : écrit, oral
- › Mentions obligatoires

Mise en pratique : législation du recrutement

LÉGISLATION DU TRAVAIL : PRINCIPES GÉNÉRAUX

- › Sources du droit du travail
- › Durée du travail en vigueur : durée maximale de la journée de travail, régime des heures supplémentaires...
- › Rémunération minimale
- › Congés (jours fériés et durées des congés payés...)

MODALITÉS DE FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL

- › Rupture du contrat : démission, licenciement
- › Indemnité de départ

Mise en pratique : comparatif du coût des ruptures à l'initiative de l'employeur

RELATIONS COLLECTIVES DU TRAVAIL

- › Syndicats en présence
- › Conventions collectives
- › Salaire minimum

ACTUALITÉS SOCIALES

ÉTATS-UNIS, CANADA, AUSTRALIE : COMPARATIF DES LÉGISLATIONS

- › Quelles sont les obligations légales de l'employeur ?

OBJECTIFS

- Connaître les dispositions applicables en matière de droit du travail dans les pays anglo-saxons (hors Europe) : États-Unis, Canada, Australie.
- Analyser les points essentiels du droit du travail de ces pays, les types de contrats, les droits des salariés.
- Comprendre les obligations de l'employeur.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation inédite comparant la législation du travail aux États-Unis, Canada, Australie
- Une méthodologie efficace pour se repérer dans les différentes réglementations nationales
- Les apports et les conseils d'une consultante spécialiste des questions de mobilité internationale

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et assistants mobilité internationale, responsables et assistants des services RH/personnel, gestionnaires de salariés expatriés
Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

